

Alain BERNARD

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 1969

SECTION D'ECONOMIE-DEMOGRAPHIE

Pour accéder à la demande du Comité Technique (note du 13-11 dernier) : "que chacun fasse pour son rapport annuel de 1969 une analyse plus détaillée que lors des années précédentes de ses travaux, de leurs objectifs, de leurs méthodes et de leurs perspectives ...", je développerai ce rapport selon l'axe temps de la recherche en essayant de montrer comment les objectifs, les méthodes et les perspectives ont été redéfinis en interrelation, au contact de la réalité et en fonction de moyens disponibles.

I - ORIENTATION GENERALE DE LA RECHERCHE

Les activités scientifiques de 1969 sont en continuité avec celles de 1968 et s'inscrivent dans un plan de travail qui se réalise de 1966 à 1971 environ en deux phases principales (cf. rapport activité 1968) : Nov. 1966-Juin 1968 et Juil. 1968-Juin 1971 ; la première s'étant achevée par la rédaction de l'étude monographique menée auprès de l'entreprise TAMALU, et la seconde devant permettre une appréhension globale des problèmes industriels à MADAGASCAR selon deux axes de Recherche principaux tels qu'ils sont définis d'ailleurs dans le "Compte-Rendu annuel 1968 des activités scientifiques du Comité Technique d'Economie-Démographie (pp. 8-9) :

- "..-1- Sociologie du travailleur et de l'entrepreneur  
-2- Industrialisation : relations intersectorielles  
et inscription du phénomène d'industrialisation  
dans son environnement global.

"L'analyse des comportements différentiels doit  
permettre d'expliquer les obstacles à l'indus-  
trialisation, celle des relations intersecto-  
rielles doit rendre possible le perfectionnement  
d'un outil d'analyse globale : le tableau d'é-  
changes interindustriels".

Face à ces deux objectifs finaux, quels sont les  
moyens disponibles dès 1966 et jusqu'à 1969 ?

1 chercheur et 1 collaborateur malgache.

Cette limitation a déterminé un choix dans le temps  
entre les deux objectifs généraux (au bénéfice du premier) et  
un autre choix dans la méthode de travail (de type monographi-  
que). Mais avant de voir plus loin comment ce choix débouche  
ultérieurement sur une appréhension nécessaire des relations  
socio-économiques et techno-économiques globales, il nous faut  
revenir à la première phase.

## II - LA MONOGRAPHIE TAMALU (Fév. 1966-Juin 1968)

1°) Objectif : Ce type de recherche s'intitulait :  
"Analyse des structures internes de l'entreprise industrielle  
et commerciale à MADAGASCAR", celles-ci incluant aussi bien  
les rapports de production, la répartition du pouvoir et du  
profit.... et les manifestations correspondantes d'adaptation  
ou d'inadaptation à ces contraintes structurelles.

2°) Méthode : Ceci étant, en fonction :

- de la nouveauté de ce type d'enquête pour l'é-  
quipe de recherche et de la limitation des moyens  
de recherche

- de l'intérêt de l'expérience d'industrialisation (menée par les pouvoirs publics) et de malgachisation dans lesquelles était comprise l'entreprise TAMALU,
  - de la nature de son activité (industrielle, transformation de métaux) et de la taille du groupe envisagé (environ 40 participants), nous avons été amenés à retenir cette entreprise et à analyser de l'intérieur la réalité des structures et des comportements .
- a) Sous l'aspect situationnel : l'entreprise est construite sur la base d'une division sociale des rôles (complémentaires et différenciés) qui s'impose à chacun (dans son rôle) et à tous (dans l'organisation hiérarchique, productive et financière des rapports). Cet aspect doit être reconstruit à partir de la perception qu'en ont les participants, mais aussi par l'exploitation des différentes décisions qui règlent cette division socio-économique des rôles, et par la prise en considération des contraintes auxquelles est soumise l'entreprise sur le plan global.
- b) Sous l'aspect "génétique" : la compréhension de cette situation passe par la conscience déformante -et agissante- des individus (par exemple, cf. rapport TAMALU pp. 164-69, 282-86). Cette prise de conscience est fonction de leur personnalité de base (interiorisation des normes de comportement familiales, villageoises, ethniques, socialisation par le passage dans l'univers urbain, par les activités précédemment exercées et par l'insertion dans l'entreprise elle-même).

c) Sur le plan du fonctionnement, la mise en présence de ces deux aspects (a) et (b) se réalise dans la confrontation des comportements, impersonnelle (rémunération "objective" du salaire à la pièce, ordres de travail, application de la législation du travail) ou inter-personnelle (organisée ou non en sous-groupes ...) et la contradiction entre les deux aspects est interprétée (sur le plan de la réalité "consciente" - et en fonction de (b) et traduite en conflits inter-individuels. A moins d'une explicitation de l'aspect situationnel (formation, information sur les conditions de travail, sur les "normes"... ) ou d'une transformation de l'aspect génétique (transformation des personnalités) soit directe, (à l'initiative de la Direction, par ex.), soit indirecte (produit de fonctionnement lui-même de l'ensemble), il reste impossible de parvenir à une prise de conscience collective de la "situation", et finalement, à une volonté éventuelle d'aménager ou de contester les structures au sein de l'entreprise et à plus forte raison, sur un plan plus général (signification et contenu des phénomènes de syndicalisation).

3°) Conclusion, perspectives : Cette analyse "interne" nous a alors conduits - dans un but d'explication - à prendre en considération deux ordres de phénomènes "extérieurs" à l'entreprise :

a) L'insertion de l'entreprise elle-même dans un environnement socio-économique donné qui peut influencer sur les comportements de ses participants, autrement dit dans une "situation générale" porteuse de contraintes, mais aussi d'incitations

tant économiques que sociales ou politiques.

- b) L'existence, face à une situation structurelle "interne" commune (pour un groupe de salariés par exemple), de comportements différents dont l'explication doit être recherchée dans la prise de décisions par les individus (participer, démissionner, produire pour subsister ou pour consommer plus ...), lesquelles sont fonction de personnalités de base différentes (cf. (b) ci-dessus).

Cette phase de recherche se terminait en Juin 1968, par une monographie "TAMALU. Bilan d'une expérience...". Mais dès Juillet 1967, dans un but de généralisation et d'extension de ce type de recherche, il nous fallait repenser l'objectif précédent et, à cet égard, la définition de "l'entreprise" (exposé dans rapport d'activité 1968 pp. 4-6).

### III - GENERALISATION : VERS LA SOCIOLOGIE DU TRAVAILLEUR MALGACHE ET DE L'ENTREPRENEUR A MADAGASCAR

1°) Nouvelles hypothèses de travail : Par delà la succession des entreprises analysées, les résultats obtenus chaque fois doivent être repensés en fonction d'une définition de l'entreprise qui dépasse les cas particuliers. A cet égard, l'"entreprise" (quelles qu'en soit la forme, a priori) constitue un élément privilégié du contact entre deux univers.

#### Remarque :

Cette hypothèse de "dualisme" doit être immédiatement nuancée. Chaque univers n'est, ni sociologiquement, ni géographiquement, ni économiquement homogène. De l'entreprise artisanale à l'entreprise publique et à la filiale européenne, les situations structurelles et les stratégies sont différentes.

Par ailleurs, de la communauté villageoise refermée sur elle-même au ménage restreint en ville, toutes les modalités de "socialisation" sont permises. Cette première notation -toute formelle- nous conduit néanmoins à deux orientations de recherche complémentaires.

Ce contact se réalise au plan des "entreprises" - où nous l'observons - mais s'inscrit dans la mise en présence sur le plan global :

a) D'un milieu industriel, ou d'initiatives structurelles économiques dont il faut expliquer la "situation" :

- Intégration dans une branche et dans un "régime" économique global donné .
- Soumission à un certain nombre de contraintes économiques et technologiques (des modalités d'approvisionnement au régime des exportations, des problèmes de transport et de distribution aux dispositions légales en faveur des salariés, du régime des prix à la législation sur les salaires...) lesquelles peuvent être mieux appréhendées par la connaissance des relations inter-industrielles.
- Dépendance éventuelle vis-à-vis de centres de décision extérieurs (dans le cadre d'une dépendance économique globale vis-à-vis de l'étranger).
- Adaptation à la politique d'industrialisation (et à la politique économique en général) des pouvoirs publics (fiscalité, code des investissements, planification des projets industriels).

Et face à cette situation, la prise de conscience de ces contraintes ou de ces incitations, et l'existence de comportements différentiels de la part des entrepreneurs : de l'abandon de l'activité indus-

truelle à la décision d'investir, des hésitations à entreprendre (apparition problématique d'entrepreneurs locaux) à l'existence de syndicats patronaux dialoguant surtout avec les pouvoirs publics.

Remarque :

Cette "situation" n'est pas uniquement déterminée de façon exogène au "milieu", elle peut être aussi la résultante inintentionnelle des comportements, c'est-à-dire, des rapports inter-entreprises (économiques, financiers, administratifs...) lesquels peuvent être régionalisés (en tenant compte du morcellement géographique des activités à MADAGASCAR à l'exception de certains centres urbains : Tananarive, Antsirabé, Tamatave) et hiérarchisés (phénomènes d'entraînement -la firme motrice- ou de domination).

- b) D'une réalité sociale différenciée et complexe qui influe sur les comportements différentiels enregistrés intra-entreprises ou inter-entreprises, de façon déterminante dans le cas d'une entreprise récente constituée avec un personnel d'origine essentiellement rurale (Tamalu) et moins dans celui d'une entreprise plus ancienne dont le personnel est stabilisé (avec prise de conscience de la situation collective, création de "groupes d'intérêts", d'une cellule syndicale) comme chez Carnaud.

2°) Choix des "entreprises" à enquêter. Bilan 1969

En fonction de ces hypothèses, nous avons retenu en première approche, pour le choix des entreprises, les critères de localisation, d'âge et de nature de l'activité (transformation industrielle ou artisanale) :

<u>Entreprise</u>	<u>Réalisé</u>	<u>Temps</u> <u>Enquête</u>	<u>A</u> <u>Réaliser</u>	<u>Temps</u> <u>Prévu</u>
Tamalu	x	2/66- 6/67		
Coop. Ambatolampy	x	10/67- 1/68		
Coop. Ampanihy	x	7/68-11/68		
Ets Carnaud	x	1/69- 4/69		
Cotonnière Antsirabe			x (1)	2 mois
			x (2)	4 mois

Remarque 1 : Cette entreprise pourrait être éliminée dans la mesure où un certain nombre de ses caractéristiques sont identiques à celles de l'usine Carnaud de Tamatave : environ 15 ans d'ancienneté, 200 ouvriers, localisation sur la côte, cadres européens dépendant d'un centre de décision extérieur à MADAGASCAR.

Remarque 2 : Cette enquête aurait pu être réalisée dès Oct. 1969, en collaboration avec ROY si mon congé en FRANCE n'était venu en reporter l'échéance. Le temps d'enquête pourrait d'ailleurs être diminué vu les travaux déjà accomplis sur le même terrain par certains assistants de l'Ecole Nationale des Cadres.

Tel est le bilan provisoire à fin 1969. Deux éléments nouveaux intervenaient en fin 1968-1969 qui déterminaient une nouvelle réévaluation de cette recherche :

- La nécessité d'insérer plus précisément cette recherche dans le thème général "Dynamisme des comportements différentiels".
- La prise de nouveaux contacts à la SOSUMAV et à la CEGEPAR lors du passage de Monsieur le Professeur NICOLAI en mai 1969 et l'extension éventuelle de cette recherche.



IV - PERSPECTIVES 1970-1971

Indépendamment des disponibilités en moyens de recherche (en chercheurs et collaborateurs) ou de l'éventualité d'une équipe de recherche constituée à ce propos, il est nécessaire, pour atteindre le premier objectif (Sociologie du travailleur et de l'entrepreneur), d'opérer certaines corrections ou d'entreprendre de nouveaux travaux de recherche à la lumière des développements suivants :

1°) Echantillon : Il y a un choix au départ qui n'est pas "géographique" ou "zonal" mais "catégoriel" ou "sectoriel". L'unité d'enquête est "l'unité de production". L'unité de production n'est pas l'individu mais l'"entreprise" au sens large c'est-à-dire en fin de compte une "initiative" ou une "intervention structurelle" d'origine privée (entrepreneur ou Société), publique ou collective (coopératives). Ce qui inclut et dépasse une analyse des structures industrielles proprement dites selon le schéma suivant où sont classées ces différentes "initiatives" :

Secteurs	Interventions structurelles			
	Initiative Privée	Interventions de développement		
		Publiques	Techniques	Collectives
I /Agricult.	A	B	C	D
II /Industrie	E	F	G	H
III /Services	I	J	-	K

Ex : A = SOSUMAV, CEGEPAR, planteurs individuels  
 B = Aires de Mise en Valeur Rurale, Fermes  
 d'Etat, Syndicats de Commune

- C = Sociétés d'Aménagement, "opération" (O.P.R.), "projets" (projets FAO, PNUD)
- D = Coopératives de production (en zone rurale)
- E = Carnaud, SIFOR, Cotonnière d'Antsirabe
- F = Tamalu, expériences DPI et SNI
- G = Organismes de contrôle et de gestion :  
Société Nationale d'Investissement (SNI)  
et Bureau de Développement et de Promotion Industrielle (BDPI)
- H = Coopérative d'Ambatolampy (artisanat de l'aluminium) ; Coopérative d'Ampanihy (tapis Mohair). Ce sont aussi en partie des coopératives de commercialisation.
- I = Compagnies commerciales (Cie Marseillaise, Cie Lyonnaise...)
- J = Société Générale de Distribution (direction SNI) ...
- K = Cf. H. En outre : coopératives de transport.

Ce schéma n'est certes qu'une ébauche mais qui permet immédiatement d'évaluer le travail effectué ou à réaliser. En outre, il peut justifier ou l'existence d'une équipe de plusieurs chercheurs dans ce domaine ou l'étalement du travail dans le temps pour une équipe restreinte. Il peut permettre aussi de découvrir de nouvelles articulations avec les recherches passées ou présentes à MADAGASCAR. L'alternative est ici la suivante (avec ses conséquences sur les plans des programmes de recherche, des moyens ou du calendrier de travail) :

- Ou rester dans le secteur II et opérer la synthèse des recherches monographiques effectuées jusqu'ici en les inscrivant dans une analyse des relations socio- et techno-économiques globales qui reste à faire en liaison avec les organismes intéressés (notamment l'Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique) ;

- ou étendre la recherche vers les secteurs I et III, auquel cas l'enquête SOSUMAV se justifie, et en articulation avec les recherches en cours ou passées (des bilans dressés à propos de la SOMASAK aux travaux d'évaluation de l'"Opération Tanety" en passant par l'analyse de la période post-indépendance dans la région de Morondava -"économie de développement"- par exemple...) en conduisant cette extension de pair avec l'analyse globale de l'environnement.

2°) Analyse de l'environnement :

Celle-ci doit être menée dans le courant de 1970.

En effet, la généralisation -et la synthèse- ne peut tirer toute substance du matériau recueilli lors d'enquêtes qui restent, chacune partielle : La réalité envisagée est différente à chaque palier et ce qui est vrai au sein d'une entreprise donnée ne l'est pas forcément au niveau global. La réciproque vaut également. Cette recherche doit donc se compléter selon trois axes principaux :

a) La stratification sociale ou le repérage des principales catégories socio-professionnelles non seulement sur le plan quantitatif (nombre, niveau de revenu) mais encore d'après le rôle qu'elles jouent sur le plan des relations socio-économiques (selon qu'il y a prise de conscience ou non d'une situation commune et organisation en vue de la défense d'intérêts communs). Plus précisément, c'est tester la réalité des organisations syndicales, par exemple, dans le dialogue triangulaire salariés-employeurs-pouvoirs publics, ou encore la coupure entre une bureaucratie syndicale et la masse des salariés isolés dans l'atomisation de leurs destins individuels, ou plus simplement le poids d'une catégorie sociale (les ouvriers par ex.) au sein d'une économie restée en majorité rurale.

- b) Les relations intersectorielles doivent permettre de préciser les phénomènes de domination interne (au sein d'une branche, entre branches, entre ville et campagnes) par un aménagement des catégories d'analyse (régionalisation) et mettre en évidence la dépendance générale vis-à-vis de l'extérieur (tant en ce qui concerne les biens de consommation que les biens de production). Il s'agit ici d'actualiser et de perfectionner certaines analyses de ce genre effectuées au Commissariat au Plan en 1967-68.
- c) Le rôle des pouvoirs publics (cf. p.5,a) dans la détermination des structures socio-économiques, dans le fonctionnement du système, par la politique économique, par la planification et plus particulièrement par leur politique de développement industriel.

Tels sont les objectifs pour 1970-71. En ce qui concerne les résultats scientifiques ou les publications 1969: comme on l'a déjà dit, l'année 1969 est une année de transition réduite de plus à 7 mois de travail dont 4 de terrain; les travaux en cours donneront lieu à une publication vers 1970 qui essaiera d'en faire une première synthèse.

---